



Institut Edouard Nignon

Les amis de la cuisine nantaise

Le Palais de Justice de Nantes



Jeudi 23 octobre 2025

Déjeuner Culinaro-Culturel

au restaurant le MACOHA

8 bis quai François Mitterrand

44100 NANTES

Un peu d'histoire

Avant l'actuel emplacement du palais de justice, trois lieux se sont succédés pour accueillir cet office juridictionnel.

Le premier palais de justice a été le château du Bouffay, siège de l'administration municipale et du tribunal révolutionnaire de Nantes durant la Révolution.

Ensuite, le palais de justice s'est installé dans le bâtiment de l'actuel muséum d'histoire naturelle de Nantes, construit à l'origine pour abriter le second hôtel des Monnaies. En effet, à la suite de la décision de l'État de se désengager des « Monnaies des Départements », la frappe de pièces à Nantes cesse en 1835 et est ordonnée la fermeture définitive de cet atelier monétaire en 1837. Après deux expertises et une longue procédure, la Ville rachète le bâtiment et le terrain pour 94 000 francs, mais avec l'obligation de conserver un usage public à cet édifice, usage qui sera de rendre la justice jusqu'en 1851.

Le conseil général de Loire-Inférieure souhaitant regrouper la gendarmerie, la prison et le palais de justice, ce dernier s'enracine place Aristide-Briand, dans le centre-ville. Le bâtiment est conçu à partir de 1842 par Saint-Félix Seheult et Joseph-Fleury Chenantais, et achevé en 1851.

Le palais de justice actuel

Le palais de justice du milieu du XIXe siècle est néanmoins jugé inadapté à la fin des années 1980 (le bâtiment, propriété du Conseil général, est par la suite reconvertis en hôtel de luxe, l'actuel hôtel Radisson Blu, en 2012). C'est pourquoi le ministère de la Justice décide de l'abandonner au profit d'une nouvelle construction et choisit en 1992 de privilégier l'édification d'un « palais » pour abriter les tribunaux, plutôt que des « cités judiciaires » constituées de bâtiments banals.

Un concours est organisé, en 1993, pour choisir le projet de construction d'un nouveau palais de justice à Nantes. C'est celui de Jean Nouvel, architecte français de renommée internationale, qui est retenu. L'édifice est achevé en 2000. L'accueil réservé par les Nantais à l'esthétique du bâtiment est contrasté, mais les réactions de rejet finissent par s'atténuer.

Le concept de l'architecte

« Le passage du sens des mots aux signes construits, autour des notions de justesse, de juste, d'équité, d'équilibre, de dignité, de caractère, et la définition de ces mots, font se croiser d'autres mots, d'autres concepts. Une structure rigoureuse avec un vocabulaire formel de grilles, de transparences et de réflexions comme environnement de la nécessaire ouverture et impartialité de la justice. »

Jean Nouvel

La visite

La visite du Palais de justice de Nantes en montre les aspects architectural et bâimentaire d'une part et judiciaire et institutionnel d'autre part.

1/ Faire découvrir un monument architectural remarqué à Nantes

Jean NOUVEL souligne que le bâtiment est conçu dans la perspective du respect de l'histoire, du respect de l'histoire, du paysage, du bâti du site tel qu'il était au moment de sa construction, et de sa symbolique.

L'ouvrage évoque, par son ossature et son capotage entièrement métalliques, le passé industriel de l'ancienne île de la Prairie au Duc.

L'architecte a également souhaité tourner le palais vers la ville et affirmer sa vocation de pionnier dans l'essor urbain de l'actuelle île de Nantes. En effet, la composition symétrique de la façade affirme la stabilité de l'institution et fait d'elle l'élément de référence du paysage à venir. En outre, le palais est doté d'un parvis incliné, en continuité avec le quai où aboutit la passerelle piétonne VICTOR-SCHOELCHER conçue par les architectes Bernard et Clotilde BARTO pour desservir directement le bâtiment en matérialisant la reconquête de l'île et l'extension de la ville.

D'un point de vue symbolique, le projet architectural de Jean Nouvel a consisté à réinterpréter l'héritage d'une manière contemporaine autour des notions de justesse, d'équité, d'équilibre et de dignité. L'accès se fait par le parvis en pente ascendante pour mieux rappeler les traditionnelles marches des tribunaux tandis que le monumental auvent est lui soutenu par un portique qui rappelle la colonnade des palais de justice classiques. Le choix de la bichromie rouge et noir renforce la compacité et la force du bâtiment, supposée vertu de la justice, et utilise la transparence par de grandes parois vitrées, autre nécessité de la justice.



2/ Mieux faire connaître l'institution judiciaire, son fonctionnement et ses acteurs

2-1) La justice en France, entre institution et tradition

Régulièrement objet de critiques, les rituels judiciaires sont bien plus que des traditions poussiéreuses. Nous venant d'un lointain passé, ils ont deux fonctions principales :

- sacrifier l'institution judiciaire en lui donnant une solennité et témoigner également de l'importance des situations concrètes qui se jouent pour les justiciables

- permettre à la population de s'identifier comme appartenant à une même société qui répond à des règles communes et qui fait du droit un irremplaçable pilier de la liberté

Seront évoqués les symboles de la justice (la balance, le glaive, le bandeau), les audiences solennelles, la prestation de serment, le costume judiciaire.

La justice est également une institution. Elle constitue l'une des grandes missions régaliennes comme la sécurité ou la diplomatie. La justice veille au respect des lois et garantit les droits de chacun. Elle est rendue au nom du peuple français. En France, elle est administrée par le ministère de la justice, que l'on appelle aussi chancellerie, dont la direction est assurée par le Garde des Sceaux, ministre de la Justice.

2-2) Le droit et la justice, une multitude de métiers

La communauté judiciaire n'a cessé au fil du temps de s'enrichir de nouveaux métiers. Aujourd'hui, elle regroupe un vaste ensemble de professions composé, d'une part, de professionnels exerçant des métiers très diversifiés au sein d'une même juridiction (magistrats, greffiers en chef, greffiers, agents de Catégorie C, assistants de justice et agents de justice) et, d'autre part, d'auxiliaires de justice, partenaires indispensables au bon fonctionnement de l'institution judiciaire (avocats, avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, huissiers de justice, notaires, experts judiciaires, médiateurs et conciliateurs).



MENU DU DÉJEUNER

DU JEUDI 23 OCTOBRE 2025

ENTRÉES

Bao à l'éffiloché de porc, pickles de chou rouge, sauce spicy
& crème citronnée

ou

Champignons bruns farcis au Comté, ail & persil ;
laitue Iceberg

PLATS

Filet de Perche, butternut rôtie & sauce curry jaune,
Curcuma & coco, cacahuètes & oignons frits

ou

Saucisse au couteau, purée de pommes de terre au beurre
noisette, sauce à l"échalote

DESSERTS

Fontainebleau vanille, coings rôtis, gelée de coing
& Cardamome, granola maison

ou

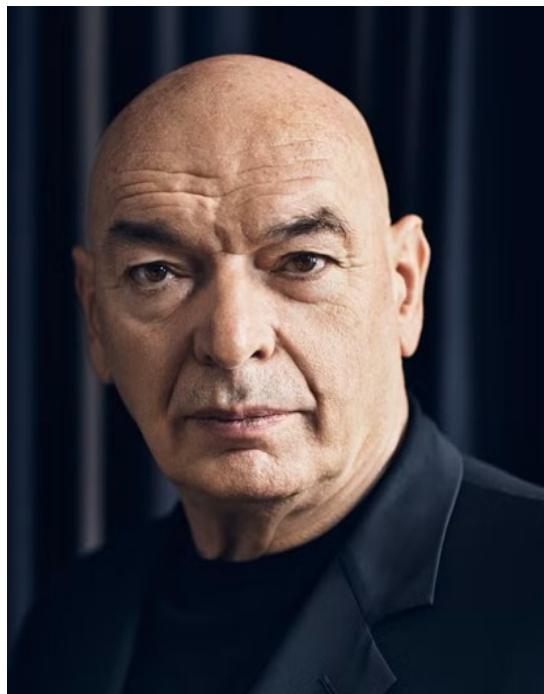
Baba au Rhum infusé à l'hibiscus, crème Namelaka à la
vanille, Chantilly à l'hibiscus

MACOMA

Petite biographie de Jean Nouvel

Jean Nouvel est né à Fumel (Lot-et-Garonne) en 1945.

Après des études à l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux, Jean Nouvel intègre l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris en 1966 dont il est diplômé cinq ans plus tard. D'abord assistant de l'architecte Claude Parent, inspiré par l'urbaniste et essayiste Paul Virilio, il ouvre sa première agence en 1970. Il est cofondateur du Syndicat de l'architecture et du mouvement « Mars 1976 » qui a pour objet de lutter contre le corporatisme des architectes.



Ses prises de position engagées sur l'insertion de l'architecture dans le contexte urbain et l'originalité sans cesse renouvelée de ses projets dans le monde entier ont contribué à forger son image internationale. Son approche, qui se déifie des considérations de style, est seulement guidée par le moment, le site, son histoire et son environnement.

Parmi ses principales réalisations, on retrouve l'Institut du Monde Arabe (1987), la Fondation Cartier pour l'art contemporain (Paris – 1994), le musée du quai Branly – Jacques Chirac (Paris – 2006), la Philharmonie de Paris (2015), le Louvre Abu Dhabi (2017), les Tours Duo (Paris – 2022), ou encore la tour Rosewood (São Paolo – 2022).

La reconnaissance de son travail s'est traduite par de nombreux prix en France comme à l'étranger. L'Institut du monde arabe lui vaut en 1989 le Prix Aga Khan en raison « de son rôle de passerelle réussie entre les cultures française et arabes ». Il obtient en 2000 le Lion d'Or de la Biennale de Venise. En 2001, il reçoit trois des plus hautes distinctions internationales : la Royal Gold Medal du Royal Institute of British Architects (RIBA), le Praemium Imperiale de l'Association japonaise des Beaux-Arts et le prix Borromini pour le Centre de Culture et des Congrès de Lucerne. En 2008, il reçoit le prestigieux Pritzker Architecture Prize, sorte de prix Nobel de l'architecture.

Les critiques

Au tournant du millénaire, Jean Nouvel livre sur l'île de Nantes un nouveau palais de justice, relié au centre historique par la passerelle piétonnière Victor-Schœlcher de Barto + Barto. Son architecture crée alors une controverse inédite dans la capitale des ducs de Bretagne, mais également à l'échelle nationale au vu de la renommée de son auteur. « Le zèle novateur d'AJN semble avoir engendré ici une rage comparable à celle occasionnée par l'adoption du nouveau franc il y a quarante ans [...]. Rarement architecture aura suscité un tel tollé et provoqué un semblable clivage, du moins à Nantes », relate ainsi *Le Monde*. En cause, la couleur, la trame répétitive, l'austérité ostentatoire, la géométrie implacable et l'esthétique jugée carcérale de ce parallélépipède noir de jais. Et en filigrane de la polémique, une question : quelle image la justice doit-elle donner ? L'architecte français, alors au sommet de sa gloire, défend son projet avec ferveur dans *Libération* : « La justice doit exprimer sa force. Rien de plus détestable que de faire croire à une justice bien gentille, anodine. Un palais de justice aux airs de maison de la culture trompe son monde. C'est même douteux au plan démocratique. Pour moi, la création architecturale n'a pas vocation au consensus. Seuls les bâtiments qui se font oublier ne provoquent pas de débat. » Le projet de Jean Nouvel est à la croisée des époques. Témoin d'un temps où l'architecture devait clamer haut et fort ses références : l'outrenoir de Pierre Soulages, la Neue Nationalgalerie de Mies van der Rohe, mais aussi le passé industriel portuaire nantais pour justifier l'utilisation de 1500 tonnes d'acier. Témoin d'une ville amorçant sa métamorphose avec le début de la transformation de l'île de Nantes, portée par le trio formé par Jean-Marc Ayrault, Laurent Théry et Alexandre Chemetoff. Témoin, enfin, d'un changement de paradigme. Le palais de justice vient en quelque sorte clore la période des « grands travaux » entrepris par François Mitterrand durant les deux dernières décennies du XXe siècle. Tandis que, à quelques encablures, la même année, Patrick Bouchain ouvre le bal des transformations de friches en lieux culturels et brave le défi du siècle suivant – faire avec le déjà-là – en inaugurant le Lieu unique.

Deux époques s'entrechoquent à Nantes, mais aussi deux façons de penser l'architecture. Figurant l'un comme l'autre dans cette sélection, les deux bâtiments ont affronté le temps avec virtuosité. Comme à Beaubourg, le palais de justice de Jean Nouvel a dû se plier aux nouvelles exigences sécuritaires. Son parvis plongeant vers la Loire est désormais stoppé dans sa course par des portails, certes élégants mais anéantissant cette absence de limites avec l'espace public autrefois si belle. À l'étroit dans ses murs, il fait par ailleurs l'objet d'une extension pour laquelle l'agence nantaise Mabire-Reich vient d'être retenue. Mais surtout, deux décennies plus tard, le bâtiment ne fait plus cavalier seul sur un territoire en devenir, cette île de Nantes aujourd'hui érigée en modèle de projet urbain. Le nouveau voisinage, dense et éclectique, n'a altéré ni la stature intimidante, ni la puissance plastique de ce palais de justice qui a observé sans flancher la ville contemporaine en train de se faire autour de lui. C'est sans doute sa plus grande force.

Source : Dossier d'Architecture n° 300

LES PALAIS DE JUSTICE : TOUT UN POÈME

La justice, cette noble institution, est toujours rendue
 Par des hommes de robes parés de leurs attributs.
 Deux identités seront en présence, la défense et l'accusation ;
 Avec l'ultime « sentence » consacrant... liberté ou incarcération.

La « LOI », reine « magnanime » du droit, a aussi prévu
 L'incontournable sursis, pour l'accusé une planche de salut !
 Pour assurer une bonne « justice » il faut user d'un certain vocabulaire ;
 Langage réservé aux initiés de la haute magistrature judiciaire.

Nous pouvons déplorer parfois, que lente est notre justice
 En raison du nombre des multiples « attendus » sans avarice.
 Que d'espoir et d'angoisse dans cet espace des « pas perdus »,
 Avec débats, confrontations, expertises qui n'en finissent plus.

Avant d'entendre la « sentence » d'un juge nommé impartial.
 En conscience les jurés auront délibéré de façon collégiale,
 Avec les doutes et certitudes qui caractérisent tous jugements.
 Restera peut-être à faire « APPEL » pour tenter l'acquittement.

La salle des pas perdus, « réceptacle » de multiples commentaires ;
 Innocent ou coupable... Vaine recherche d'une vérité « prioritaire ».
 La réinsertion voilà le but de tous les condamnés repentants...
 Une seconde chance ouverte vers un futur moins contraignant.

PAS DE JUSTICE SANS MISÉRICORDE !

YVON LE 23 OCTOBRE : VISITE du PALAIS DE JUSTICE DE NANTES